

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 8

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le 13 mars, MM. *Franel*, Jean-Marc, à Vevey, capitaine de chasseurs de gauche du bataillon de R. C., n° 5 ; — *Ducret*, Jules, à Charnex, capitaine de la compagnie d'artillerie de parc E., n° 40.

Le 14 mars, M. *Roland*, Henri, d'Orbe, capitaine de la compagnie d'artillerie de parc de R. F., n° 75.

Le 17 mars, MM. *Barraud*, Jean-Antoine, à Bremblens, capitaine de chasseurs de gauche du bataillon de R. C., n° 7 ; — *Gédet*, Jean, à Vallamand-dessus, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 1 du bataillon de R. F., n° 112.

Le 31 mars, M. *Mollet*, Charles, à Crassier, lieutenant de la compagnie d'artillerie de position E., n° 3.

Le 10 avril, MM. *Dupraz*, Adolphe, à Vevey, capitaine quartier-maître du bataillon E., n° 2 (la date de son brevet remonte au 11 mars) ; — *Sorbières*, Marc-Louis, à Lausanne, capitaine de chasseurs de gauche, bataillon de R. C., n° 5 ; — *Larpin*, Marc-Henri-Louis, à Lausanne, capitaine du centre n° 3, bataillon E., n° 56 ; — *Gaulis*, Eugène, à Lausanne, lieutenant de chasseurs de droite du bataillon de R. F., n° 11 ; — *Cottier*, Jules, à Rougemont, lieutenant du centre n° 1 du bataillon E., n° 70 ; — *Valeiry*, Henri-Etienne, à Nyon, lieutenant du centre n° 2 du bataillon de R. F., n° 111 ; — *Golay*, Samuel, à Morges, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche du bataillon de R. C., n° 8 ; — *Durand-Vulliez*, Charles, à Nyon, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant, chef de la musique militaire du 11<sup>e</sup> arrondissement ; — *Ducret*, Arthur, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant des chasseurs de droite du bataillon de R. C., n° 5 ; — *Delessert*, Jules, à Boleyn-Magnoux, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant du centre n° 1 bataillon de R. C., n° 12.

---

### Société militaire fédérale.

En rappelant sa circulaire du 12 janvier écoulé, le Comité central invite de nouveau les sections cantonales qui n'ont pas encore réglé leurs contributions de 1865 et 1866 (1 fr. 50 c. par membre pour chaque année) de vouloir bien opérer leurs versements dans les mains du caissier soussigné avant la fin du mois de mai prochain ; elles sont priées aussi d'y joindre la liste de leurs membres.

Trogen, 13 avril 1866.

Au nom du Comité central,  
Le caissier, major HOHL.

---

L'administration de la Revue militaire suisse rappelle que l'intérêt 4 % des actions, exercice de 1865, est payable dès fin mars dernier au bureau du Journal, imprimerie Pache, contre la remise du coupon (art. 13 des statuts). — Les coupons qui ne sont pas encaissés directement peuvent être adressés à l'administration de la Revue qui en fera parvenir la contre-valeur, port déduit, par mandat de poste.

---

### ANNONCE.

---

Il vient de paraître chez TANERA, éditeur à Paris, et chez les principaux libraires de la Suisse, ainsi qu'à l'imprimerie PACHE, Cité-derrière, à Lausanne :

**GUERRE DE LA SÉcession**  
ESQUISSE DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES ET POLITIQUES DES ÉTATS-UNIS,  
DE 1860 à 1865

PAR  
FERDINAND LECOMTE

lieutenant-colonel à l'état-major fédéral suisse.

Tome premier, 1 vol. grand in-8°. — Prix : 5 fr.

Ce premier volume, accompagné de trois cartes, va jusqu'à la fin de la campagne de 1862. L'ouvrage complet aura trois volumes et un atlas, et paraîtra dans le courant de l'année.

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.